

OBJET / GAIA

**Commission  
communale des  
impôts directs :  
désignation  
membres**

-----  
**DATE DE  
CONVOCATION :  
DEIALDIAREN DATA :**  
9 juillet 020  
-----

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien  
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 23  
hor zirenak:

Nombre de votants / 29  
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 16 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le seize juillet, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des sports, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Peio Etcheleku, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Didier Irastorza, adjoint, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Bernadette Remeau, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Didier Irastorza à Mme Eliane Aizpuru, Mme Corinne Othatceguy à Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino, Mme Bernadette Remeau à M. Christian Devèze, Mme Nathalie Aïçaguerre à M. Michel Duthilleul, M. Jean-Paul Alaman à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire expose qu'en application de l'article L.2121-32, du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal dresse, la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission communale des impôts directs, conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants cette commission est composée de neuf membres, savoir :

- Le maire ou l'adjoint délégué, président,
- Huit commissaires titulaires (plus huit suppléants)

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du Conseil municipal.

La nomination des commissaires titulaires et suppléants a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseillers municipaux, par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressé par le Conseil municipal.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE de proposer la liste suivante à la direction départementale des finances publiques, afin qu'elle puisse composer la commission communale des impôts directs :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Henri JEANNOT	M. Olivier ROBLOT
M. François AMESTOY	Mme Pascale LESPADE
Mme Annie HERNANDORENA	M. Roger BARBIER
Mme Claude TROTOT	M. Henri SAINT JEAN
Mme Maryannick HIRIGOYEN	M. Serge MOURGUIART
Mme Annie RENAUDIN	M. Pierre DUSSERT
M. Camille JENVRIN	M. Jean SALLABERRY
Mme Eliane NOBLIA	M. Michel DEVAUX
M. Frédéric BARDIN	M. Patrice DOR
M. Jean-Louis DUHART	M. Jean-Dominique LAFFITTE
Mme Jeannette CASTAJON	M. Bertrand COIN
Mme Anne-Marie PONTACQ	M. François HAYET
M. Michel DUTHILLEUL	M. Jean-Paul ALAMAN
M. Philippe BACARDATZ	Mme Nathalie AÏCAGUERRE
Mme Lilian HIRIGOYEN	Mme Argitxu HIRIART-URRUTY
Mme Amaia BEYRIE	M. Éric CECCHY

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



  
**Christian DEVEZE**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza